BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

VOLUME 13 | NUMÉRO 3
JUIN 2016

L'INFOMUNICIPAL

Marieville

ville.marieville.qc.ca



LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE 3

SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE 5

FÊTONS L'ÉTÉ 11

Crédit photo : Marie-Ève Hébert

SÉANCES DU conseil municipal

Les prochaines séances régulières du Conseil municipal auront lieu les **mardis 5 juillet** et **23 août 2016, à 19 h 30**, à la **salle du Conseil à l'hôtel de ville**, au 682, rue Saint Charles.

Tous sont les bienvenus.

RAPPEL

TAXES MUNICIPALES

12 juillet 2016

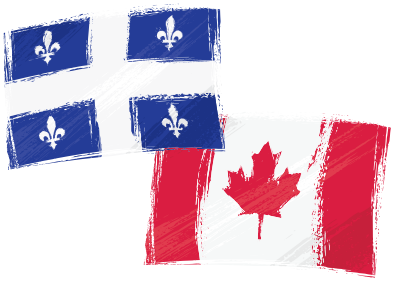
Date d'échéance du **3e versement** des taxes annuelles municipales.



CONGÉS DE LA fête nationale du Québec ET DE LA fête du Canada

À l'occasion de la fête nationale du Québec et de la fête du Canada, les **bureaux de tous les services municipaux seront fermés, le vendredi 24 juin ainsi que le vendredi 1er juillet**.

Prendre note que les **bureaux fermeront à 12 h, les jeudis 23 et 30 juin.**
À l'exception de la bibliothèque qui a un horaire spécifique.



RENSEIGNEMENTS UTILES

Hôtel de ville**450 460-4444**
Direction généraleoption 3
Greffeoption 2
Loisirs et Culture.....option 7
Sécurité incendieoption 5
Urbanisme et Environnement (permis)option 4
Gestion des requêtesoption 8
Travaux publicsoption 6
Trésorerie.....option 1

Urgence**9-1-1**
Sûreté du Québec450 460-4429
.....ou 310-4141
.....et *4141 pour cellulaire
Ligne *Échec au crime*1 800 711-1800

Pour toute plainte ou requête, consulter le ville.marieville.qc.ca, dans la section *Liens rapides, Formulaire de plaintes et requêtes.*

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE
L'INFOMUNICIPAL

L'InfoMunicipal est publié par la Ville de Marieville et est distribué gratuitement dans tous les foyers marievillois par Postes Canada. Le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Produit par la direction générale de la Ville

Conception graphique : L'Infographe
Impression : Imprimerie Moderne
Crédits photo : Adobe Stock

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)
Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)

Hôtel de ville
682, rue Saint-Charles
Marieville (Québec) J3M 1P9

Téléphone : 450 460-4444
Télécopieur : 450 460-2770

www.ville.marieville.qc.ca
administration@ville.marieville.qc.ca

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % postconsommation, sans chlore, accrédité Choix environnemental, fabriqué à partir d'énergie biogaz.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Gilles Delorme, maire450 460-4444, poste 250
Caroline Gagnon, district 1450 460-3588
Pierre St-Jean, district 2450 460-4726
Marc-André Sévigny, district 3514 918-4168
Monic Paquette, district 4450 460-7324
Louis Bienvenu, district 5.....450 460-2658
Gilbert Lefort, district 6.....450 460-7395

LES AVIS PUBLICS

Le Conseil municipal invite les citoyens à consulter le *Journal de Chambly* afin de prendre connaissance des avis publics concernant les différents projets en cours à la Ville de Marieville. Les avis publics sont également affichés à l'entrée de l'hôtel de ville. Les textes intégraux des décisions du Conseil municipal sont disponibles pour consultation au service du greffe, à l'hôtel de ville, aux heures d'accueil. Il est aussi possible d'obtenir une copie des procès-verbaux, moyennant des frais, en adressant une demande au préalable ou en consultant le site Internet de la ville au **ville.marieville.qc.ca**.



CHÈRES CITOYENNES ET CHERS CITOYENS,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous nous approchons de la saison estivale. Cette année encore, le service des Loisirs et de la Culture a préparé une programmation complète d'activités pour toute la famille! Je vous invite à en profiter et à sortir en famille dans votre ville. Je profite de l'occasion pour vous rappeler de faire preuve de civisme entre voisins et sur la route, afin de permettre à tous de profiter de l'été et de votre milieu de vie dans un cadre agréable.

Au courant des dernières semaines, la Ville a franchi une étape importante. En effet, dans le cadre de la Semaine de la famille, nous avons procédé au lancement de la Politique familiale et municipalité amie des aînés. Fruit d'un long travail de concertation, cette démarche vient officialiser l'importance de la famille et des aînés dans le développement de notre communauté.

En effet, le Conseil municipal s'est doté d'orientations claires et précises, réparties dans huit axes d'interventions qui serviront à l'adoption de mesures concrètes et pratiques. Les objectifs retenus pour les années 2016 à 2019 sont précisés dans cette politique et leurs réalisations sont encadrés par un plan d'action. Les huit axes retenus sont :

- La sécurité publique ;
- L'aménagement du territoire ;
- L'habitation et le milieu de vie ;
- Le transport et la mobilité ;
- Le sport, la culture, le loisir et la vie communautaire ;
- La communication et l'information ;
- L'engagement citoyen et la participation sociale ;
- L'environnement et le développement durable.

La politique et le plan d'action qui s'y rattachent se retrouvent sur le site Internet de la Ville. Je vous invite à consulter la documentation et à surveiller les nombreuses initiatives qui seront mises en place au cours des prochaines années. Plus précisément, nous vous ferons découvrir, à chaque prochaine édition de l'Info municipal, un axe et ses objectifs.

Bonne lecture et bon été!

Le maire de Marieville



Gilles Delorme



Axe 1

Offrir un milieu de vie sécuritaire pour les familles et les aînés de Marieville

SÉCURITÉ publique

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- **Accroître la sécurité routière dans les quartiers résidentiels.**
- **Mettre en place et soutenir des programmes de prévention et de sensibilisation spécifiquement destinés aux familles et aux aînés.**
- **Susciter la contribution de tous pour l'atteinte d'un milieu de vie toujours plus sécuritaire.**

Pour en savoir plus : ville.marieville.qc.ca



Levée du drapeau de LA CROIX-ROUGE

Le service de Sécurité incendie de Marieville a souligné la Journée mondiale de la Croix-Rouge qui avait lieu le 8 mai dernier. À cette occasion, le maire de Marieville, Gilles Delorme, le directeur du service de Sécurité incendie, Robert Dubuc ainsi que des représentants de la Croix-Rouge de la MRC de Rouville ont procédé à une levée officielle du drapeau.

Chaque année, les bénévoles et les responsables de la Croix-Rouge pour la région font la tournée de différentes villes afin de procéder à la levée du drapeau et ainsi honorer la mémoire de monsieur Dunant. Le 8 mai a été désigné comme la Journée mondiale de la Croix-Rouge, car il s'agit de la date d'anniversaire d'Henry Dunant, le père fondateur d'origine suisse de la Croix-Rouge.





Aucun permis n'est requis pour installer un foyer extérieur

FOYERS EXTÉRIEURS

ENDROITS AUTORISÉS

Le foyer extérieur est autorisé dans toutes les zones pour toutes les classes d'usage résidentiel et UNIQUEMENT en marge arrière. Un (1) seul foyer extérieur est autorisé par terrain.

IMPLANTATION ET DISTANCES MINIMALES

Le foyer doit être situé sur le même terrain que le bâtiment principal qu'il dessert et doit être à une distance minimale de :

- 3 mètres du bâtiment principal ;
- 3 mètres d'une ligne de terrain ;
- 3 mètres d'une autre construction accessoire ou d'un équipement accessoire.

DIMENSION

La hauteur du foyer ne peut excéder 3 mètres incluant la cheminée.

MATÉRIAUX ET ARCHITECTURE

Seuls les matériaux suivants sont autorisés :

- Pierre ;
- Brique ;
- Blocs de béton architecturaux ;
- Pavé imbriqué ;
- Métal breveté et conçu spécifiquement à cet effet.

Tout foyer extérieur doit être pourvu d'une cheminée elle-même munie d'une grille pare-étincelles.

AUTRES DISPOSITIONS

- Ne peut être attenant à aucun autre bâtiment ou équipement accessoire ;
- Doit être propre, bien entretenu et ne présenter aucune pièce de construction délabrée ou démantelée.

POUR PLUS D'INFORMATION :
ville.marieville.qc.ca,
section règlements municipaux.

Les FEUX de DÉCHETS, de PRODUITS TOXIQUES, de PALETTES de BOIS et de DÉBRIS de CONSTRUCTION SONT INTERDITS
(Règlement 1112-08, art. 4)

Marieville récupère l'eau de pluie pour L'ARROSAGE DES PLANTES ET DES FLEURS



La Ville de Marieville a mis en place un dispositif spécialement conçu pour l'arrosage des plantes et des fleurs avec de l'eau de pluie. « Si nous demandons aux citoyens de faire leur part pour l'économie de l'eau potable, nous entendons aussi montrer l'exemple. C'est pourquoi la Ville a fait l'acquisition d'un système de gouttières et d'un réservoir afin de pouvoir récupérer l'eau de pluie. Installé au service des Travaux publics, ce système, d'une capacité de 1 500 gallons, permettra d'utiliser de l'eau de pluie pour l'arrosage des plantes et des fleurs sur son territoire » souligne le maire de Marieville, Gilles Delorme.



25 $ DE SUBVENTION À L'ACHAT D'UN baril récupérateur d'eau de pluie

La Ville de Marieville est fière de mettre sur pied un projet pilote de subvention pour l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie. Les citoyens qui le souhaitent pourront se prévaloir d'une subvention de 25 $ par baril, selon certaines conditions.

Les personnes intéressées sont invitées à se procurer un baril chez l'un des trois commerces locaux suivants : Rona, Home Hardware et la Coop des Montérégiennes. Sur preuve d'achat, la Ville accordera, tant qu'il y en aura, des subventions de 25 $ par baril, par résidence. Le formulaire à compléter ainsi que tous les détails concernant ce projet se retrouvent sur le site Internet de la Ville à **ville.marieville.qc.ca** ou à l'hôtel de ville au 682, rue Saint-Charles.

La Ville de Marieville est très fière de cette démarche et entend poursuivre sur cet élan pour mettre en place, au fil des années, d'autres initiatives collectives favorisant la protection de l'eau potable.

PROJET DE BIOMÉTHANISATION Pour la valorisation des résidus organiques

Le saviez-vous? La MRC de Rouville travaille ardemment à la réalisation d'un projet environnemental qui permettra d'offrir à l'ensemble de son territoire une troisième collecte, soit celle des résidus organiques (résidus de table et résidus verts) et ainsi réduire considérablement la quantité de matières résiduelles envoyées dans les sites d'enfouissement.

Les citoyens de la MRC de la Vallée-du-Richelieu ainsi que de la MRC de Marguerite-D'Youville seront également impliqués dans cette démarche. La valorisation de l'ensemble des matières organiques en biogaz permettra de réduire de façon importante l'émission de gaz à effet de serre dans les trois MRC impliquées.

Pour y arriver, un centre de traitement intégré par biométhanisation sera construit prochainement à Varennes afin de traiter l'ensemble de la matière organique. Pour en apprendre davantage sur ce projet et ses implications, une vidéo d'information est disponible sur le site de la MRC de Rouville au **mrcrouville.qc.ca.**

ACHAT DE COMPOSTEUR

Les citoyens de Marieville qui désirent faire du compostage chez soi peuvent se procurer un composteur domestique au coût de 50 $ grâce à la MRC de Rouville.

POUR PLUS D'INFORMATION :
450 460-2127 ou par courriel à info@mrcrouville.qc.ca.





RÉGLEMENTATION sur la sécurité des piscines privées

Les normes pour les clôtures obligatoires pour les piscines creusées ou les piscines hors terre à paroi verticale mesurant 1,22 mètre et moins sont nombreuses.

Avant d'installer une piscine, en raison des nombreuses normes quant à l'implantation, à la sécurité, aux fils électriques, aux servitudes, aux accessoires et aux équipements de secours, il faut se procurer un permis pour les normes de sécurité qui sont à respecter pour une piscine privée. Ne pas oublier que des permis sont requis pour une piscine ou un spa.

Les piscines TEMPORAIRES DÉMONTABLES ou GONFLABLES sont PROHIBÉES sur le TERRITOIRE

Pour obtenir toutes les normes détaillées relativement aux piscines, clôtures ou autres aménagements à réaliser, consulter les fiches synthèses des règlements en vigueur sur le site Internet de la Ville à **ville.marieville.qc.ca** dans la section *Service aux citoyens* sous l'onglet *Fiches d'informations aux citoyens*.

Il est également possible de rencontrer un employé du service de l'Urbanisme et de l'Environnement aux bureaux municipaux ou de téléphoner. Pour plus d'information (illustrations et exemples d'aménagement), visiter les sites Internet suivants : **piscines.gouv.qc.ca** ou **sauvetage.qc.ca**.

Pour joindre le service de l'Urbanisme et de l'Environnement :

- Site Internet : **ville.marieville.qc.ca**/services_municipaux
- Téléphone : 450 460-4444, option 4
- Garage municipal : 2008, rue Saint-Césaire, Marieville

NOUVELLES INTERDICTIONS DE FUMER

Le gouvernement du Québec a sanctionné le 26 novembre 2015 le projet de loi 44 dans le but de poursuivre sa lutte contre le tabagisme, de réduire l'usage du tabac et protéger la population, notamment les jeunes, des dangers de l'exposition à la fumée de tabac.

Depuis le 26 mai 2016, il est interdit de fumer sous peine d'amendes, que ce soit le tabac ou la cigarette électronique, dans les lieux suivants:

- Aires extérieures de jeu destinées aux enfants et qui accueillent le public, y compris les aires de jeux d'eau, les pataugeoires et les planchodromes (l'interdiction s'étend jusqu'à une distance de 9 mètres autour de cette aire ou jusqu'à la limite du terrain) ;
- Terrains sportifs et terrains de jeux, y compris les aires réservées aux spectateurs, qui sont fréquentés par des mineurs et qui accueillent le public (ex : terrains de soccer ou de baseball) ;
- Terrains des camps de vacances de même que les patinoires et les piscines extérieures qui sont fréquentés par des mineurs et qui accueillent le public ;
- Terrasses commerciales dont celles des restaurants et des bars ;
- Terrains des centres de la petite enfance, des garderies, et des établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, en tout temps.

Sur le territoire de Marieville, des panneaux identifiant clairement les endroits publics visés par ces nouvelles interdictions seront affichés sous peu. Pour en apprendre davantage : **msss.gouv.qc.ca/documentation/loi-tabac/#mesures-26mai2016**



ABANDON D'ANIMAUX DOMESTIQUES



L'abandon d'un animal domestique est un acte récurrent devenu banal pour certains. À cet effet, la Ville de Marieville constate la présence d'une problématique de délaissement d'animaux domestiques sur son territoire, particulièrement à l'approche du mois de juillet.

La Ville tient à rappeler à ses citoyens qu'un service de prise en charge des animaux perdus, abandonnés, blessés ou errants ainsi que plusieurs autres services sont offerts par les Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (SAVR), qui dessert le territoire de Marieville.

Pour joindre le SAVR, composer le 450 813-7381.



ANIMAUX IMPORTUNS

La Ville reçoit également de nombreux signalements concernant des animaux sauvages/importuns, tels que ratons laveurs, mouffettes, marmottes, rats musqués ou lièvres. Par leurs activités, ces visiteurs peuvent provoquer des situations problématiques pour notre mode de vie.

Sachez que ces animaux sont protégés et que le site Internet du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs offre plusieurs fiches d'informations pour vous venir en aide.

Consulter leur site Internet au **www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/importuns/index.asp** pour plus d'information ou composer le 1 844 523-6738.

SITE DE RÉCUPÉRATION DE LA RUE MARCOUX

DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS

23 AVRIL AU 11 JUIN 2016

HORAIRE : Samedi seulement 7 h 30 à 15 h 30*
*Ouvert entre 12 h et 13 h

14 JUIN AU 3 SEPTEMBRE 2016

HORAIRE : Dimanche et lundi FERMÉ
Mardi au samedi 7 h 30 à 15 h 30*
*FERMÉ entre 12 h et 13 h

10 SEPTEMBRE AU 29 OCTOBRE 2016

HORAIRE : Samedi seulement 7 h 30 à 15 h 30*
*Ouvert entre 12 h et 13 h

DÉCHETS AUTORISÉS AVEC FRAIS

Débris de construction (**incluant la brique**) au conteneur
Béton, asphalte, maçonnerie, roches, terre et gazon

Coût pour la disposition de ces matériaux

Coffre d'automobile	**20,00 $**
Camionnette (pick-up), fourgonnette et remorque	**30,00 $**

DÉCHETS AUTORISÉS GRATUITEMENT

Branches, arbres, copeaux et feuilles

POUR DÉPÔT DES FEUILLES SEULEMENT

26 NOVEMBRE ET 3 DÉCEMBRE 2016

HORAIRE : Samedi seulement 7 h 30 à 15 h 30*
*Ouvert entre 12 h et 13 h



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS
POUR LE CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINTE-CROIX ET LE CLSC DU RICHELIEU

Le Centre d'hébergement Sainte-Croix, du CISSS Montérégie Centre, est à la recherche de bénévoles pour œuvrer auprès des personnes âgées, quelques heures par semaine ou par mois.

Les bénévoles peuvent offrir de l'assistance dans plusieurs secteurs dont : support aux activités d'animation-loisirs, de soins spirituels (pastorale), aide à l'alimentation ou au service de coiffure, accompagnement médical, visite d'amitié et accompagnement individualisé, etc.

Le CLSC du Richelieu est aussi à la recherche de bénévoles pour accueillir et diriger la clientèle le matin en semaine.

Pour information ou inscription :

NATHALIE LEDUC, chef des activités de bénévolat et de soins spirituels au 450 658-7561, poste 4465.

CERCLE DE FERMIÈRES

Le Cercle de Fermière de Marieville cessera ses activités pour l'été. Surveillez les prochains bulletins municipaux pour connaître les dates d'activités de l'automne 2016.

POUR PLUS D'INFORMATION :
Carmen Blanchette 450 460-2017.



Comptoir familial
VENTE DU SAC VERT

Les prochaines ventes du sac vert à 5 $ auront lieu les **21, 22, 28 et 29 juin** au magasin de vêtements et articles usagés au sous-sol du presbytère de Marieville situé au 603, rue Claude-De Ramezay.

Les heures d'ouverture sont le mardi de 9 h à 15 h, le mercredi de 18 h à 20 h et le vendredi de 9 h à 15 h.

Prendre note que le magasin sera fermé les vendredis 24 JUIN et 1er JUILLET

CATÉCHÈSE en paroisse

Les inscriptions pour la prochaine année pastorale auront lieu le 30 juin 2016 de 15 h 30 à 19 h 30 au sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Marie.

Les frais d'inscription sont de 80 $ par enfant, pour les parcours 1 à 4.

POUR PLUS D'INFORMATION :
Geneviève St-Michel, chargée de pastorale au 450 460-7222, poste 204 ou catechese.upmarieville@outlook.com.

CLUB FADOQ de Marieville

Le Club FADOQ de Marieville organise plusieurs activités hebdomadaires!

Les **amateurs** de **danse sociale** et **danse en ligne** sont conviés les **1er et 3e samedis du mois à 19 h 30** pour une soirée rythmée.



Les **amateurs** de **billard** et de **cartes** ont quant à eux **rendez-vous du lundi au jeudi**.

Plusieurs sorties et voyages organisés sont également disponibles.

POUR PLUS D'INFORMATION : 450 460-2424.



LA CLINIQUE PRO-SANTÉ À VOTRE SERVICE!

La Clinique Pro-Santé Marieville rend disponible, **à peu de frais**, un centre de prélèvements, des traitements à l'azote, des soins divers, de la vaccination santé-voyage et de nutrition.

D'ici la fin de l'été, la clinique accueillera un nouveau médecin de famille qui prendra de nouveaux patients. De plus, d'ici l'hiver, une super infirmière (IPS) débutera sa pratique au sein de l'équipe et prendra 500 patients en charge.

On rappelle que la clinique **accepte la carte d'assurance maladie** et donne accès à trois médecins de famille à temps plein et à d'autres médecins s'alternant au service de sans rendez-vous. Des **consultations gratuites**, dans diverses spécialités des soins de santé sont offertes.

POUR PLUS D'INFORMATION : **cliniquemarieville.com** ou 450 708-2911.



Jardin communautaire LE TOURNE-SOL

Le jardin communautaire le Tourne-Sol a ouvert ses portes le 1er mai dernier pour une deuxième saison. Vous désirez un petit coin de potager et aimeriez discuter jardinage avec des passionnés?

Il reste quelques places de disponibles.

POUR PLUS D'INFORMATION : Manon Daigneault au 450 460-5481 ou manon.d1@hotmail.com. Bon été!

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Cet été, la bibliothèque invite les enfants à s'inscrire gratuitement au Club de lecture d'été TD du 14 juin au 27 août 2016.

Le club vise à susciter chez les jeunes la passion de lire pour la vie, aucune lecture ou rencontre obligatoire cet été! On vous convie à lire pour le plaisir. Chaque enfant recevra du matériel promotionnel à l'inscription et chaque visite à la bibliothèque est une chance de plus pour gagner de beaux prix ; des livres!



Trois grands prix d'une valeur de 100 $ seront décernés par tirage au sort pour chacune des catégories d'âge : 3 à 5 ans; 6 à 8 ans; 9 à 12 ans.



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dimanche et lundi : Fermé
Mardi : 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h à 20 h
Jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h à 20 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h

POUR PLUS D'INFORMATION : 450 460-4444, poste 272

BONS COUPS !

La Clinique Pro-Santé Marieville a célébré son premier anniversaire !



Mise sur pied en avril 2015, dans un effort d'offrir plus à la population de Marieville, la nouvelle clinique permet aux Marievillois et aux résidents des alentours de bénéficier d'une offre de soins à proximité.

La Clinique Pro santé Marieville désire remercier la Ville de Marieville et la Caisse Desjardins Marieville-Rougemont pour le renouvellement de leur appui financier permettant ainsi d'assurer la pérennité de la clinique une deuxième année consécutive.

UN MERCI TOUT SPÉCIAL...

La direction est fière et reconnaissante de l'implication des Marievillois et de tous les gens qui y ont œuvré et qui y œuvrent encore aujourd'hui bénévolement et qui contribuent à la réussite de l'organisme. Un merci tout spécial aux administrateurs bénévoles de Développement Marieville, ainsi qu'à messieurs Jocelyn Boivin et Alexandre Boivin, Denis Choquette et Jean-Guy Gladu, mesdames Suzette Monast, Lorraine Robillard et Martine Laplante qui ont contribué en donnant de leur temps et expertise.

La clinique accueillera aussi des stagiaires français durant la période estivale et Emplois d'été Canada subventionnera un poste de réceptionniste étudiante.

Gratuit pour tous



PISCINE EXTÉRIEURE

OUVERTURE DE LA PISCINE : 24 JUIN
(activités spéciales pour l'ouverture)

FERMETURE DE LA PISCINE : 23 AOÛT
2014, rue Saint-Césaire

Consulter l'horaire des bains libres à **ville.marieville.qc.ca**. Prendre note que pendant l'été 2016, la pataugeoire sera fermée.



TENNIS ▶ Nouveauté !

Réservation gratuite de plage horaire par Internet : **ville.marieville.qc.ca**, section Loisirs et culture, inscriptions en ligne, terrains tennis.

Vous devez avoir en main votre numéro d'identification personnel (NIP) remis par le service des Loisirs et de la Culture pour effectuer la réservation.

6 terrains disponibles tous les jours de 6 h à 22 h, dont 3 disponibles pour réservation en ligne

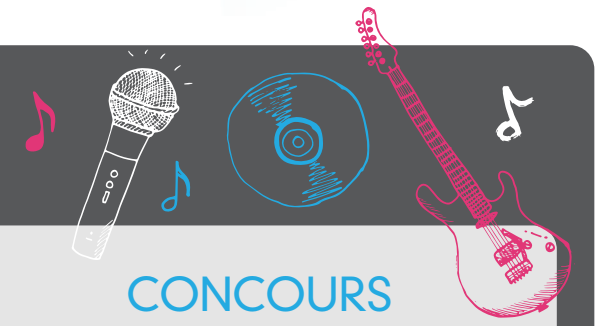
Terrain des loisirs, parc de Neptune et parc de Sainte-Marie-de-Monnoir.

Quoi faire cet été à Marieville?

CONSULTEZ LE PROGRAMME



Distribué par la poste ou disponible en ligne !



CONCOURS
Jeunes talents

Le service des Loisirs et de la Culture est à la recherche de jeunes talents (musique, chant, théâtre, danse) âgés entre 12 et 30 ans afin de participer à un concours qui aura lieu le 1er octobre prochain dans le cadre des Journées de la culture.

Prix en argent à gagner et premières parties des spectacles ***UN AIR D'ÉTÉ 2017***.

Pour participer, envoyer un lien vidéo à loisirsculture@ville.marieville.qc.ca avant le 2 septembre.

ACTIVITÉ POUR TOUS

CÉLÉBREZ LA
Journée internationale du yoga

MARDI 21 juin 2016, 19 h Parc Édouard Crevier

Des tapis de yoga seront mis à la disposition des participants ainsi que la remise de surprises Lolë Sports Experts.

En cas de mauvaise température, le cours sera relocalisé dans le gymnase de l'école Crevier, situé au 1835, rue du Pont.

Joignez les milliers de personnes à travers le monde qui célèbreront cette journée internationale du yoga !

lolë | sports experts





FÊTE NATIONALE du Québec

24 JUIN - 13 h

Parc de Sainte-Marie-de-Monnoir

UN APRÈS-MIDI D'ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

Structures gonflables | Maquillage | Initiation au cirque | Fabrication de boomerangs | Halte nourrisson | Fabrication murale de mosaïques – un projet collectif | Projet GrandiOse | Gym-As

PLACE AUX SPECTACLES



15 h - Spectacle familial d'ANNE-LUNE

19 h – Baratanga

19 h 30 – Hommage au drapeau et discours patriotique

20 h 30 – Spectacle BLEU BLANC

Répertoire 100 % québécois. Ces musiciens dynamiques et professionnels sauront vous faire chanter et danser avec des chansons qui ont marqué les dernières années.



22 h – Feu d'artifice

En cas de pluie, certaines activités seront relocalisées à l'école Crevier.

Service d'alimentation sur place au profit d'organismes locaux ($)

Maison des jeunes, Gym-As, EMRI et Club de patinage artistique

OUVERTURE de la piscine extérieure !

2014, RUE SAINT-CÉSAIRE

Les sauveteurs vous attendent de 11 h à 15 h avec plusieurs activités!

Pour connaître la programmation détaillée :
ville.marieville.qc.ca

Déjà 5 ans pour le MARCHÉ PUBLIC !

GRANDE OUVERTURE LE
SAMEDI 18 JUIN - 9 h À 13 h

MARCHÉ PUBLIC
MARIEVILLE

À deux pas de la Maison des Loisirs, votre **MARCHÉ PUBLIC** favorise un accès direct aux produits frais des producteurs maraîchers, horticoles, agricoles et de produits du terroir, de même que des produits artisanaux locaux et régionaux.

Des activités sont organisées tout l'été pour rendre votre expérience au Marché encore plus mémorable!

Remise de cadeaux pour souligner l'événement!

18 JUIN
Ouverture et magicien « Ce n'est qu'une illusion »

25 JUIN
Bluesman Henri Breton

2 JUILLET
Marieville Rétro et dégustation de produits du terroir

9 JUILLET
Démonstration de Kangoo Jumps

16 JUILLET
Mariachi Arturo Cerda Romero

23 JUILLET
Journée des aînés et pique-nique / Musicienne country Monique Dubé

30 JUILLET
Journée culturelle – lecture de poèmes Francine Brière

6 AOÛT
Démonstration de gymnastique Gym-As

13 AOÛT
Chef Émilie Brochu – démonstration culinaire

20 AOÛT
École de danse Martine Laplante et Entraide familiale

27 AOÛT
Épluchette de blé d'Inde

3 SEPTEMBRE
Journée Pommalefun

LES EXPOSANTS

- Serres St-Mathias
- Verger Johanne et Vincent
- Domaine De Lavoie
- Bouche B. Traiteur
- Créations Mouffic
- Les Passions de Julie
- Les jardiniers du canal
- Fruits et Légumes des Trinités
- Savons de luxe
- Le Potager Mont-Rouge
- La petite fabrique
- Tire-toi une bûche
- Organo Café
- MagnoliaChic
- Création Roly
- Vignoble Le Mariebeauboi

